

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE REYRIEUX

du jeudi 16 mai 2024 à 8 heures 30 au samedi 1^{er} juin 2024 à 12 heures

Par arrêté n°2024AR144 en date du 24 avril 2024, Madame le Maire de Reyrieux a initié l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21/10/2019 et modifié le 29 novembre 2021.

Cette procédure a pour enjeu la modification des règles d'implantation des constructions en zone UL du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Karine FERRANTE a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Lyon en tant que commissaire-enquêteur. Elle recevra le public au siège de la Mairie de Reyrieux (105, Grande Rue) :

- **le mercredi 22 mai 2024 de 15 h à 17 h**
- **le samedi 1^{er} juin 2024 de 10 h à 12 h**

Les pièces du dossier ainsi qu'un **registre d'enquête papier** seront mis à la disposition du public au sein des locaux de la Mairie de Reyrieux durant la durée de l'enquête les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les jeudi et vendredis de 10h à 12h et le samedi 1^{er} juin 2024 de 8h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations.

Les observations pourront également être adressées par courriel à l'adresse de messagerie urbanisme@reyrieux.fr en indiquant en objet « *Enquête publique – Modification du PLU n°3* ».

Les pièces du dossier seront publiées sur le site internet de commune www.reyrieux.fr durant toute la durée de l'enquête.

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur rendra son rapport et ses conclusions dans un délai de 30 jours. Ils seront rendus publics sur le site Internet de la commune et consultables en mairie pendant un an.

Le dossier de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des différents avis et observations, sera soumis à une approbation par le Conseil Municipal de Reyrieux.

Toute information sur la procédure de modification n°3 pourra être obtenue auprès du service Urbanisme et Aménagement de la Mairie de Reyrieux (04 74 08 95 26 - urbanisme@reyrieux.fr).

Le Maire,
Carole BONTEMPS-HESDIN